



# COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE

Association « BIOTIMARRONS ! »

RNA : W333003264

SIRET : 824 087 654 00011

## LUNDI 12 FEVRIER 2018

L'assemblée générale de l'association « BIOTIMARRONS ! » était initialement prévue le 29 janvier 2018 à 20h au 3 domaine du Bois de Chartres à Targon.

Le quorum fixé par l'article 2.4 du Règlement Intérieur impliquait la présence de plus de la moitié des membres présents ou représentés. Notre association comptant 168 adhérents au 31/12/2017, le quorum était de 85 adhérents présents ou représentés.

Le 29/01, nous n'avons pu réunir ce nombre puisque nous comptons 54 adhérents présents ou représentés (**33 adhérents présents et 21 représentés**).

D'après notre règlement intérieur, nous ne pouvions valablement tenir cette AG. Elle a donc été reportée conformément au RI quinze jours plus tard soit au 12/ février 2018 et cette fois sans nécessiter de quorum.

**Présents : 17 adhérents - Représentés : 15 adhérents.**

L'Ag du 29/01 s'est donc transformée en réunion plénière riche d'échanges sur les problèmes, les attentes et les perspectives d'évolution des activités de notre association. . Le Collectif d'Administration a proposé de réduire le quorum dans le RI.

Le présent compte rendu prendra donc en compte dans sa partie perspective d'évolution des activités de l'association les discussions des deux réunions.

### Ordre du jour :

- bilans moral et financier de l'association pour l'exercice 2017
- relations avec la municipalité
- bilans et perspectives vus par les adhérents . Quels projets et quelle implication des adhérents pour l'avenir ? Les commissions
- Cotisations 2018 (et modification de l'article 4 du RI)
- Modification du quorum dans le RI (art. 2.4)
- Election des membres du Collectif d'administration (de façon statutaire, 4 postes sont à pourvoir sur les 7 qui composent le CA)
- Divers

Nous rappelons les objectifs de « BIOTIMARRONS » et les 3 axes d'action de l'association : RDV Bio, GASP et Place Publique.

### Article 3 – Objet :

L'association « BIOTIMARRONS » a pour objet de participer :

- à l'accroissement de la résilience alimentaire et à la promotion de la production, de la transformation et de la commercialisation de produits issus de l'agriculture biologique et locale,
- à la relocalisation de l'économie par l'économie sociale et solidaire,
- à la réappropriation de l'espace et du dialogue public.

### Article 4 - Moyens

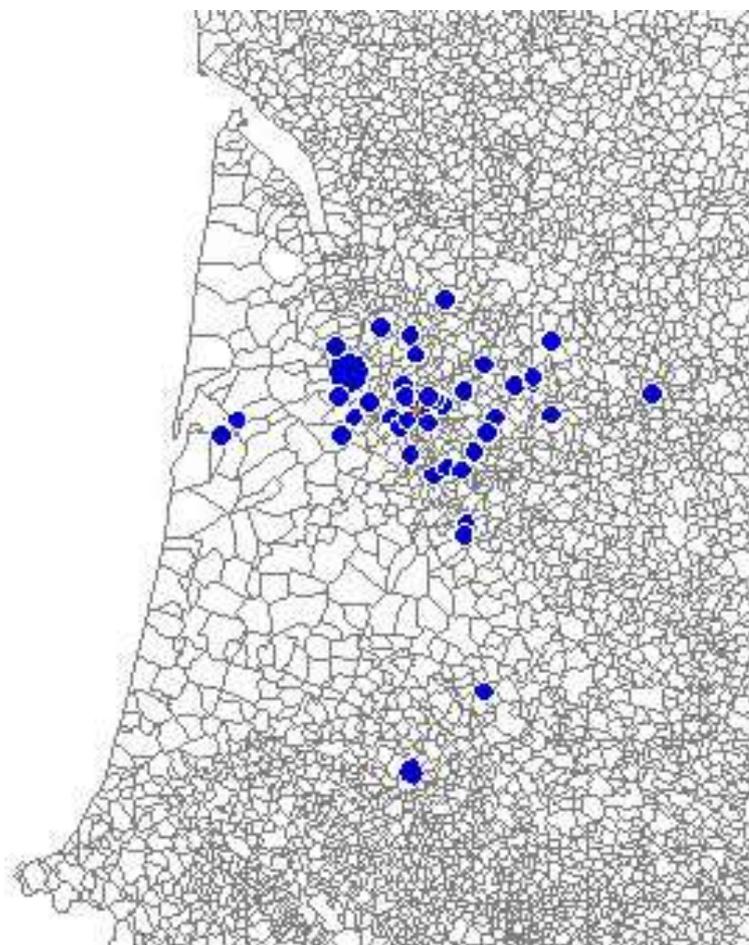
Les moyens d'action de l'association sont notamment :

- Rassemblement des consommateurs et des producteurs de proximité au sein d'un marché biologique.
- Développement d'actions d'éducation populaire par des animations (conférences, projections-débats, rencontres...) autour de la Nature et sa protection, la préservation de la biodiversité, l'alimentation en lien avec l'agriculture biologique et locale, l'économie sociale et solidaire.
- Développement d'actions citoyennes par l'information, le dialogue et le débat public.
- Contribution à la création et à la pérennisation des sites de production de proximité dans une logique d'économie viable, socialement équitable et écologiquement saine.
- Mise en place des circuits de distribution courts et/ou de proximité.
- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation/formation en lien avec l'objet statutaire de l'association.
- Contribution à la formation à la production végétale à des fins de loisirs, d'autoconsommation et d'échanges de productions personnelles.

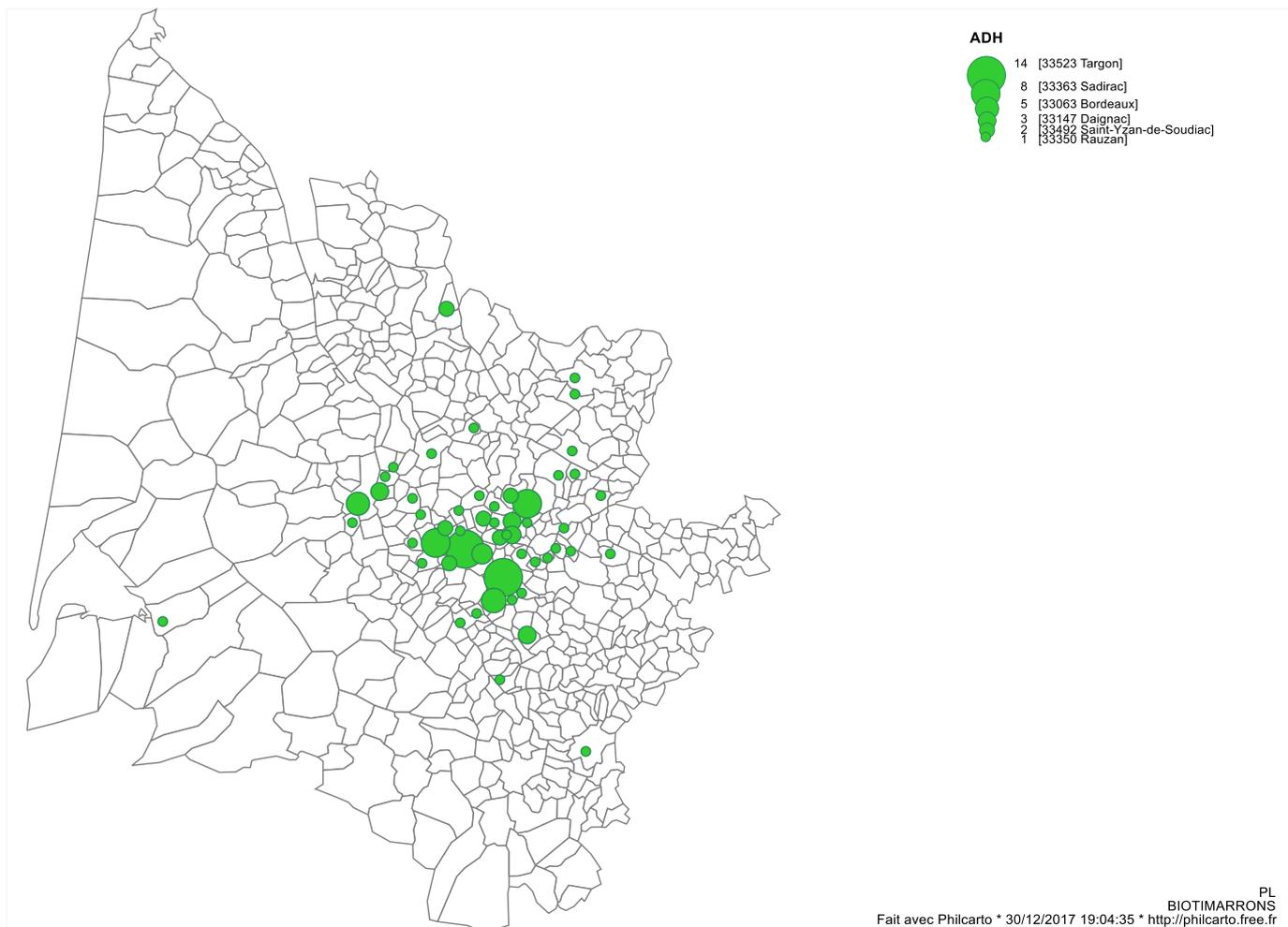
### ADHERENTS :

168 adhérents dont 47 exposants et 18 membres actifs. On ne s'attendait pas à autant d'adhérents !

### EXPOSANTS (HORS FOURNISSEURS GASP) :

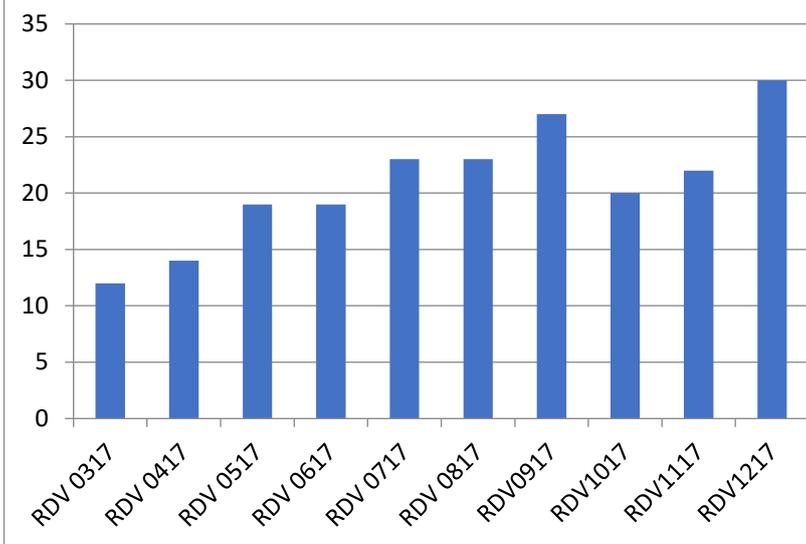


0 à 30 km : 23 exposants
31 à 50 km : 16
51 à 100 km : 3
Plus de 100 km : 3



Communes les + représentées	
Créon	14
Targon	14
Sadirac	8
Moulon	8
Soulignac	6
Bordeaux	5
La Sauve	4

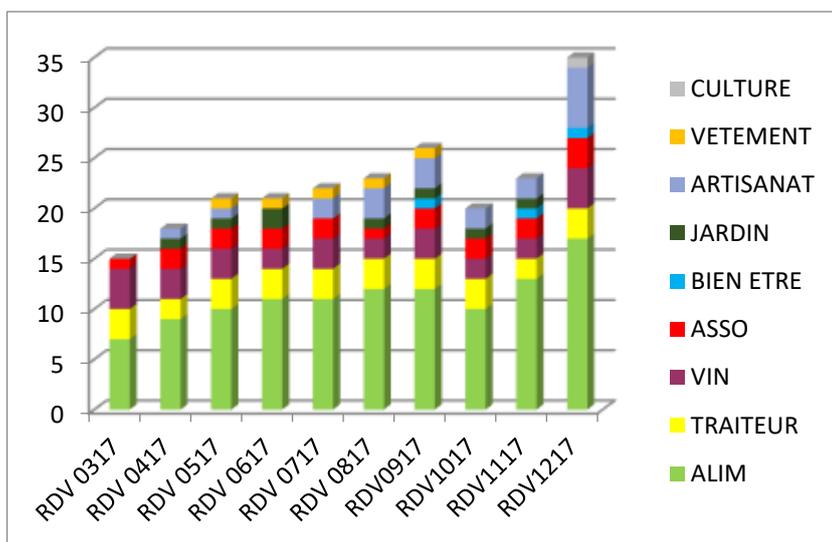
## Nb exposants



Une moyenne de 21 exposants / marché

3 « traiteurs » / marché

Fréquentation difficile à évaluer.



Une présence associative permanente mais due à la présence continue de 2 assos (Echange N/S et La Miel)

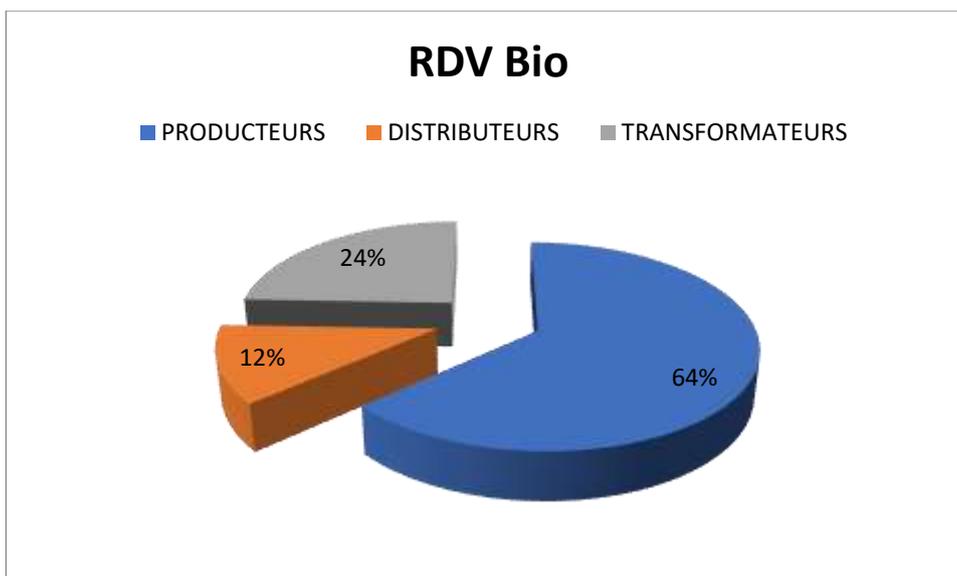
Nous avons eu 4 défections d'exposants réguliers en 2017 :

- Sandie Roche (escargots de la côte d'argent – Gujan Mestras)
- Simon Marquette – (L'Emile Volailles – St Antoine de Breuilh)
- Jean- Marc Baluze (Comptoir Bio – Bordeaux)
- Anne-Marie Liano (A.M. Liano, traiteur Bordeaux)

Et pour 2018 : Caroline Miquel (Jardins Inspirés, La Sauve)

Mais arrivées en 2017 de : Camille GIACOMINI (crèmière bio, Aire sur Adour) ; Sandra et Philip Kelton (agneaux et vins ; Parlebosq) ; Marie-Hélène Vergnas (porc, veau, volailles festives ; Verdon) ; Célia Ukkola (tisanes et aromates ; Eynesse) ; Stéphanie Malaplate (Ferme de Fontaud, Safran ;Soussac) ; Julie Chassat (Fioles et Petioles ; Le Tourne) ; Claire Lasserre (Jardins délices ; St Genès de L.) ; Stéphane Keirel (Corianes, St Géraud de Corps) ; Nathalie Moreau (Cannelés d'Audrey ; Bordeaux) ; Martine Petit (Krampouetzh Party ; St Pierre de Mons) ; sans compter les stands d'artisanat de Colorlamp, Meublazo, Miss Pupazette et Mosa-Louisa.

Le marché commence à être connu et les demandes nous arrivent : en 2018, déjà quatre demandes de stands (fromage de chèvre, maraîchage, tisanes et artisan confiturier).



64% des exposants (hors artisanat) sont producteurs des produits vendus.

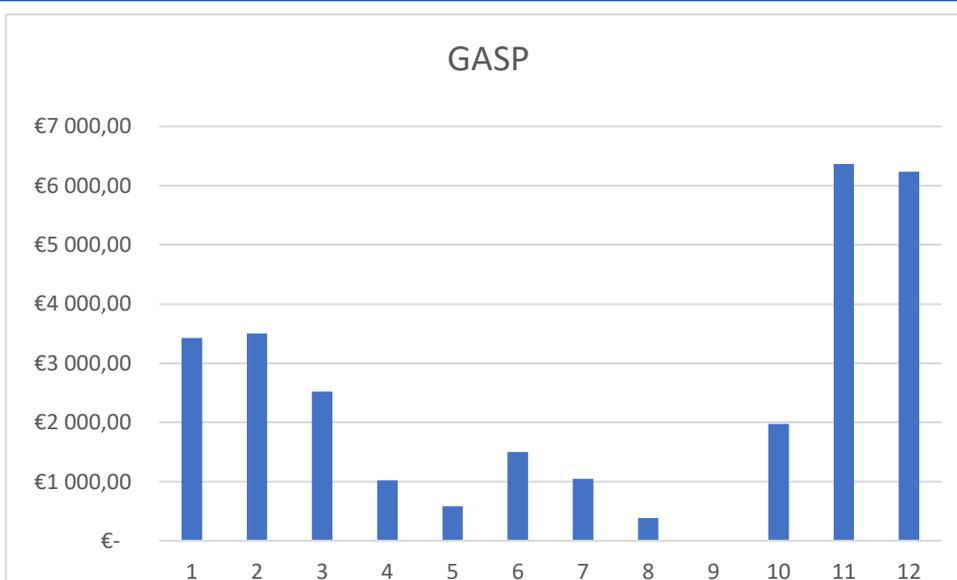
## GASP

inscrits	145
sans commandes	56
avec commandes	99
jamais connecté	40

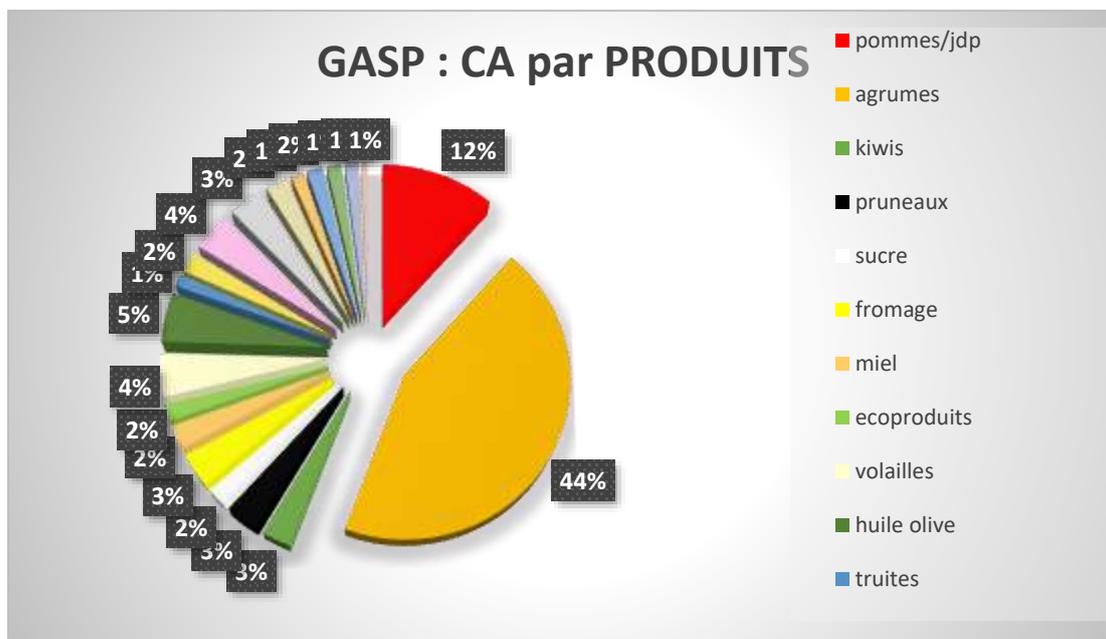
Il existe aussi des couples dans les inscrits, ainsi que des personnes inscrites mais qui commandent avec d'autres, à ce moment-là ils apparaissent comme « sans commandes.»

18 groupements d'achats ont été réalisés en 2017 pour un total de 963 commandes, 9600 kg et 28500 €.

## GROUPEMENTS



Le GASP a distribué une vingtaine de types de produits en 2017.



	Nb commandes	Poids	Total
agrumes	246	6550	12 623,10 €
pommes/jdp	203	1723	3 284,90 €
huile olive	45	216	1 434,30 €
volailles	46	0	1 253,10 €
porc /veau (Fontaud)	11	0	1 115,00 €
céréales/farine	39	0	990,98 €
fromage	20	62	988,20 €
pruneaux	90	154	922,00 €
kiwis	65	295	783,50 €
miel	35	46	696,00 €
noix	25	185	647,50 €
bière	19	52	616,80 €
sucre	33	300	541,22 €
ecoproduits	14	0	476,62 €
huîtres	13	0	470,00 €
volailles festives	5	0	418,00 €
légumes secs, farines (Chassagne)	21	0	396,10 €
agneau	3	0	368,00 €
truites	16	0	360,00 €
sel	14	32	170,00 €

L'arrêt de l'activité « volailles prêtes à cuire » de la Poulوبio, laisse le GASP sans solution pour ce poste.

REFERENTS

7 adhérents ont accepté d'être référent pour des produits qui ont été distribués sur 6 lieux différents. Ces personnes ont eu la charge des contacts avec les producteurs, de la préparation des appels à commande dans Cagette, de la commande et de sa distribution auprès des adhérents qui avaient commandé.

4 producteurs, exposants sur le marché bio, ont vu leurs produits proposés dans le GASP.

## PLACE PUBLIQUE

L'idée au départ de « Place Publique » était d'apporter sur la place publique des débats sur des thèmes de société (éducation, énergie, alimentation ....) pour essayer de faire les choses de manière non conflictuelle.

La commission qui a travaillé sur « Place Publique » a rapidement intégré le collectif d'association citoyennes et environnementales de la CDC Rurales de l'E2M. Ce réseau s'est doté d'un nom fin 2017 : KATANTON.

C'est donc associé dans ce réseau que PP a collaboré à l'organisation et l'animation des journées des 3 et 4 juin 2017.

- Projection du film « Qu'est-ce qu'on attend ? » de Marie-Monique Robin suivi d'un débat sur le thème de la Transition avec la parole d'élus mettant en place des actions dans ce sens
- Table ronde et débats sur « L'autonomie alimentaire du territoire » (Michel FEYRIT, Passerelle, Véronique BAUGET (Terres de Liens), Christian BRUNETEAU (Incroyables Comestibles) et els maraîchères et maraîchers de l'E2M.

En 2018, le réseau continue son travail en direction de l'autonomie alimentaire mais en précisant celui-ci : autonomie et qualité alimentaire dans la restauration collective. Deux journées sont à l'étude pour début juin 2018. Katanton a demandé d'intégrer le Comité de pilotage du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Cœur Entre Deux Mers afin de travailler sur ce thème.

Katanton a proposé à la CDC Sauveterre-Targon de faire un diagnostic qualitatif de toutes les cantines scolaires du secteur.

Ce projet a reçu le soutien de la CDC Rurales de l'E2M. Les résultats seront exposés le 3 juin 2018.

## COMMISSIONS

Les trois commissions (marché bio, GASP et PP) ont été réunies.

Si les deux premières ont fonctionné régulièrement (en réunion ou par mél) la dernière, peu étoffée (5 personnes), a vu 3 de ses membres rejoindre le réseau « KATANTON ».

La commission Marché bio s'est réunie 5 fois et a été contacté lors des demandes d'entrée de nouveaux exposants. Elle a préparé le « Grand Marché » du 3/12/17.

La commission GASP s'est réunie 4 fois, a effectué une mini-formation sur Cagette et a élaboré dernièrement un planning prévisionnel des groupements d'achat pour l'année 2018.

## AIDES AUX INSTALLATIONS

Dans les moyens de réalisation de nos objectifs figurant dans les statuts de « BIOTIMARRONS ! » figure ce paragraphe :

- Contribution à la création et à la pérennisation des sites de production de proximité dans une logique d'économie viable, socialement équitable et écologiquement saine.

Durant l'année 2017, l'association a lancé des appels à chantiers participatifs, en particulier aux Jardins Délices à St Genès de Lombaud (Claire Lasserre), quelques adhérents ont ainsi pu participer à la plantation de fraisiers, d'arbres fruitiers et de petits fruits ainsi qu'au montage d'une grande serre.

Pour 2018 il y aura également un appel à chantier participatif pour le montage de serre aux Jardins du Bionheur à Targon (Véronique Descours).



Si on détaille tout ça : le GASP s'équilibre (220 € d'excédents), le marché s'équilibre (400 € environ), place publique est « normalement » déficitaire.

En gros ce sont les adhésions qui font l'excédent.

## COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	EXERCICE N	EXERCICE N-1	PRODUITS	EXERCICE N	EXERCICE N-1
60: ACHATS	24 387,10 €		70 : VENTE	26 167,49 €	
603 : VARIATION DE STOCKS	- 332,29 €				
61 : SERVICES EXTERIEURS	1 773,98 €		74 : SUBVENTIONS	500,00 €	
62 : AUTRES SERVICES EXTERIEURS	239,20 €		75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANT	1 843,50 €	
65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	678,36 €				
67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES	30,00 €				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>26 776,35 €</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>28 510,99 €</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>1 734,64 €</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 510,99 €</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 510,99 €</b>	

## BILAN

ACTIF	NET EXERCICE N	EXERCICE N-1	PASSIF	NET EXERCICE N	NET EXERCICE N-1
<i>actif circulant</i>			<i>Fonds propres</i>		
Stocks	472,60 €	140,31 €	Fonds associatif	561,85 €	- €
Créances	- €	- €	Résultat de l'exercice	1 734,64 €	561,85 €
Banque	1 817,51 €	305,46 €			
Caisse	128,38 €	116,08 €	Dettes	122,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>2 418,49 €</b>	561,85 €		<b>2 418,49 €</b>	561,85 €

Les bilans moral et financier sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

## RELATIONS AVEC LA MUNICIPALITE

Nous avons rencontré la municipalité fin janvier afin de dresser le bilan de l'association et particulièrement des RDV Bio.

Nous avons demandé au maire et adjoints présents quelle était leur perception du marché bio. D'après le maire le marché commence à être connu auprès des targonnais et est bien perçu par eux..

Nous avons fait remonter ce qui nous semble être un manque d'implication de la municipalité sur cet événement mensuel qui anime socialement et économiquement la commune.

La mairie s'est engagée à satisfaire nos demandes concernant :

- La signalétique officielle et pérenne du marché (kakémonos aux entrées de la commune)
- Réfection des tableaux électriques de la halle pour des raisons de sécurité et prolongation des prises sur les piliers côté rue.
- Remise en valeur de la halle par un toilettage des peintures.

Rencontre globalement positive.

LE COLLECTIF D'ADMINISTRATION DE BIOTIMARRONS ! PROPOSE DE MODIFIER AINSI L'ARTICLE 2.4 :

### 2.4 Majorité

L'Assemblée Générale est valablement constituée lorsque le nombre des voix des adhérents présents ou représentés est supérieur ~~à la moitié~~ **au quart** des membres de l'Association. Lorsque cette condition n'est pas remplie, une seconde assemblée doit être tenue ~~du seizième au trentième jour après la première.~~ La deuxième assemblée délibère valablement quel que soit le nombre de voix des membres présents ou représentés, mais seulement sur les questions portées à l'ordre du jour de la première. Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des voix.

Les statuts sont modifiés suivant décision prise par l'Assemblée Générale convoquée extraordinairement statuant à la majorité de tous les adhérents représentant en nombre les deux tiers (2/3) des adhérents.

**Cette modification est approuvée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.**

LE COLLECTIF D'ADMINISTRATION DE BIOTIMARRONS ! PROPOSE DE MODIFIER AINSI L'ARTICLE 4 :

Le CA a décidé que les adhésions des particuliers (hors exposants) prises après le 1<sup>er</sup> octobre 2017 seraient valables en 2018. Afin de régulariser cela, il est proposé de réduire de moitié l'adhésion lorsqu'elle sera prise après le 30 septembre de l'année d'exercice.

L'adhésion était dite annuelle, pour voter en AG il faudrait théoriquement être à jour de l'adhésion et donc réadhérer entre le 1<sup>er</sup> janvier et la date de l'AG. Il est proposé de faire courir l'adhésion jusqu'à la date de l'AG.

### Article 4 – Adhésions

L'adhésion à l'Association « BIOTIMARRONS ! » est annuelle. Elle court du premier janvier **jusqu'à la date de l'Assemblée Générale de l'exercice suivant.** ~~31 décembre de l'année. Elle est due dans son intégralité, quelle que soit la date à laquelle elle est versée.~~

L'adhésion est individuelle.

**Pour une adhésion entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre de l'exercice,** elle est fixée à **10€** pour les membres actifs et **10€** pour les membres sympathisants.

**Pour une adhésion entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre de l'exercice, elle est fixée à 5€ pour les membres actifs et 5€ pour les membres sympathisants.**

**Ces modifications sont approuvées à l'unanimité des adhérents présents et représentés.**

## ELECTIONS DU COLLECTIF D'ADMINISTRATION

Les statuts de « BIOTIMARRONS ! » distinguent des postes permanents pour les fondateurs de l'association et des postes renouvelables annuellement pour un total de 7 administrateurs.

Suite à la démission d'un membre fondateur (Béatrice LOUSTAU), 4 postes sont à pourvoir ou à renouveler.

Pour des raisons de manque de disponibilité, Guy DALET ne renouvelle pas sa candidature contrairement à **Claire LASSERRE** et à **Christian BRUNETEAU**. Deux adhérents se sont portés candidats : **Christine SCHNELL** et **Sylvain DEFAUX**. L'un et l'autre sont déjà bien présents dans les activités de l'association par leur aide dans la gestion et la communication de « BIOTIMARRONS ! ».

**Christine, Claire, Christian et Sylvain sont élus à l'unanimité des adhérents présents et représentés pour une année. Ils composeront donc les 7 membres du CA avec Chantal, Dominique et Patrick.**

Le CA souhaite engager une discussion avec les adhérents sur les perspectives d'évolution des activités de l'association. Il s'agit de discussions qui ne donnent pas lieu à décisions.

Le CA alerte sur :

- les dérives plus « consommateurs » que « consomm'acteurs » au sein des adhérents. BIOTIMARRONS est contacté pour : « comment fait-on pour acheter des agrumes ? ». Nous rappelons que l'association a un objet et des moyens d'actions. (Cf. p.2). Son activité découle de ses objectifs et non le contraire.
- l'accroissement du nombre d'adhérents et donc du travail de gestion (GASP, RDV)
- le manque de mobilisation des adhérents dans les commissions et dans la mise en place des activités qui à terme risque user les membres actifs.

Il est donc rappelé que l'association est l'affaire de toutes et tous et que le travail est bien plus agréable lorsqu'il est partagé.

L'année 2018 sera cruciale pour le devenir de l'association.

Une discussion s'est engagée dans les deux réunions. En voici un bref compte-rendu.

### RDV BIO :

- Le CA ne peut et ne doit pas s'occuper de tout. Ainsi la gestion des musiciens et des associations présentes sur les RDVBio pourraient être confiés à des adhérents. A terme si ces activités ne sont pas partagées, il y a un risque de voir le marché sans musique ni associations ce qui en dénaturerait l'esprit.
- On peut mettre en place un calendrier de bénévolat mois/mois avec un tableau à remplir à chaque marché.
- On peut aussi faire sous la forme : adhésion = 10€ + 10h de boulot par an répartis entre les 3 postes de l'asso.
- Le but c'est de perdurer équitablement ! On n'est pas des consommateurs lambda et donc on doit s'engager ...
- Problématique de faire tourner les exposants, la musique, les associations ... c'est lourd et il faut le suivre en permanence ! Il faudrait des personnes bénévoles qui pourraient seconder les membres actifs d'aujourd'hui... on pourrait le faire par le biais de référents par pôle. (Musique, associations)
- Possibilité de prendre des stagiaires le dimanche en leur redonnant deux jours dans la semaine ? Ou des services civiques ?
- Volonté de rester un marché BIO.
- Question sur la buvette sans alcool : presque à l'unanimité : NON !!

### GASP

- On est devenu gros. Il est possible de maintenir la même activité que 2017 mais il faudra plus de volontaires et plus de bonnes âmes qui apportent du travail collectif.
- Une centaine de personnes actives dans l'année sous forme d'achats.
- Le volume d'achat est important = 6,5 To d'agrumes, 1,7 To de pommes
- Question : laissons-nous ouvert le GASP à de nouveaux adhérents ? Si oui, il faudra s'organiser pour faire face à la nouvelle vague d'adhérents, notamment en termes de distribution sur les marchés et la recherche d'un local de stockage.
- Veut-on un local ? Veut-on grossir ? Penche-t-on vers un fonctionnement comme Grain de Blé's à St Caprais : ouverture hebdomadaire d'une épicerie participative.
- On peut aller vers un local ou une épicerie commune mais il faudra du monde. On peut aussi avoir un local avec une permanence mensuelle ou plus ? À décider ensemble.
- L'idée est de mutualiser le travail pour que cela reste un plaisir pour tous.
- On peut partir sur une cotisation temps libre.
- Le local : location ? Prêt ? Subventions ?
- Exemple de Supercoop, Epi Castelfortin, Grain de blé's
- Possibilité d'adhérer à l'asso en donnant du temps pour le GASP et non de l'argent ?

- le but : informations sur alimentation, énergie, éducation etc ... bref la transition de notre société vers un monde plus juste, plus équitable, plus durable !
- Mais on se rend vite compte qu'à chaque fois qu'on se rencontre, on est tous d'accord sur le sujet qu'on aborde et donc on n'y voit pas trop d'intérêt. Le but de cette partie de l'asso était de partir sur cette optique d'ouvrir à des personnes non acquises à notre façon de penser.
- On a travaillé avec le Lien, l'Union vivre en entre deux mers, Vallée l'Engrane nature, et l'ADEEM au sein d'un collectif. Un réseau s'est monté entre ces assos : Katanton. Le but est de faire entendre la voix de la société civile auprès des collectivités et de sensibiliser grand public et élus.
- Cette année, on est partis sur le thème de la restauration collective avec une animation film-débat début juin 2018.
- Question : Doit-on continuer à travailler en autonomie juste notre asso ou doit-on se fonder dans le collectif Katanton et abandonner le côté « Place Publique » de l'asso ?

A l'issue de ces discussions, les feuilles d'inscription aux commissions « RDV Bio », « GASP », « Place Publique » et « Communication » circulent pour recueillir des volontaires. Françoise LAJUSZAN et Sylvie BRUNETEAU se proposent de centraliser la programmation musicale des RDVBio.

Concernant l'évolution du GASP. Les adhérents sont majoritairement favorables à la recherche d'un local dans un premier temps. Puis à étudier l'évolution vers une épicerie participative.

Pour « BIOTIMARRONS ! »

Claire et Patrick